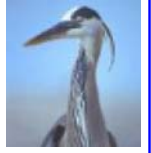


LE GRAND HÉRON



Vol. 19 Numéro 4

Février 2015

LE JOURNAL DE DUPARQUET

Scène municipale

Gilbert Rivard

Il y a toujours un certain mouvement au conseil; des gens arrivent avec de bonnes intentions mais leur situation change en cours de mandat, et des élus sont obligés de démissionner. Alors nous nous devons de les remplacer, ce qui est le cas de madame Isabelle Proulx. Merci Isabelle pour le temps que tu as consacré à ta municipalité. Cette dernière a été remplacée par monsieur Richard Thiboutot, conseiller au siège No 4. Bienvenue à bord Richard et merci pour le temps et les compétences que tu mets au service de la communauté.

Voici la composition du Conseil : Maire, Gilbert Rivard

- Siège no : 1 Alain Letarte
- Siège no : 2 Sylvain Audet
- Siège no : 3 Jean-Pierre Julien
- Siège no : 4 Richard Thiboutot
- Siège no : 5 Sylvie Lafortune
- Siège no : 6 Solange Gamache

En décembre dernier, nous avons adopté un budget de 908,500\$ qui vous sera présenté plus en détails dans la page suivante et qui ressemble aux chiffres des grandes municipalités par habitant. Mais dans les plus petites comme la nôtre, les marges de manœuvre sont beaucoup moindres. Depuis quelques années la voirie est sous financée; il y a des budgets seulement pour le déneigement l'hiver et l'entretien l'été, mais aucune somme n'est allouée à l'amélioration du réseau ce que l'on appelle les travaux d'immobilisation, ce qui aura un effet négatif sur l'ensemble du réseau; et il sera très difficile de rattraper cette situation dans le futur. Pour palier à ce manque, nous devons faire beaucoup d'efforts pour appliquer la plus grande partie du programme TECQ (retour sur la taxe d'accises) dans l'amélioration du réseau routier; sans cette participation, notre réseau routier se retrouvera de plus en plus en mauvais état.

Certains citoyens sont inquiets au sujet de la demande qui a été faite au conseil pour raccorder le secteur des pourvoiries et du camping au bassin de traitement des eaux usées. Nous savons au départ que l'étude démontre des coûts de plus de 400,000\$ pour la conduite maîtresse en plus des coûts assez onéreux pour chacun des propriétaires qui se raccordera à ce même système. Je ne crois pas que nous ayons les moyens de nous payer cet équipement et je ne crois pas aussi que le conseil soit prêt à s'engager dans cette aventure aussi dispendieuse.

Bonne nouvelle, j'ai eu une très grande surprise lorsqu'un citoyen m'a abordé pour me féliciter pour le déneigement cet hiver. Merci monsieur le citoyen, mais les félicitations reviennent aux trois personnes impliquées dans le déneigement, soit pour le secteur de la Ville, monsieur Alain Gagné et monsieur Michel Bellavance ainsi que monsieur Raymond Bérubé pour le secteur du rang 7. Félicitations à vous trois et encore merci à ce citoyen; ça fait toujours plaisir à entendre.

Pour terminer, je veux présenter mes condoléances à madame Claudelle Gilbert à l'occasion du décès de son époux monsieur Jacques Bérubé survenu suite à un malheureux accident.

SOMMAIRE

<i>À L'HÔTEL DE VILLE</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>COMITÉ DES LOISIRS</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>BEAU TEMPS / WEB</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>POURVOIRIE DES ÎLES</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>INFO À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>CDE / LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



À L'HOTEL DE VILLE !



En vertu de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent. À cet égard, lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 18 décembre 2014 à 19h00, le conseil municipal a adopté le règlement ayant pour objet d'établir le budget d'opération pour l'année financière 2015.

Voici donc le sommaire des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015

PRÉVISION DES REVENUS :

Taxes foncière générale	399 985 \$	
Éclairage de rues	11 697	
Service d'aqueduc	39 800	
Matières résiduelles (ordures et recyclage)	79 808	
Traitement des eaux usées	48 304	
Service des incendies	53 907	
Police	43 929	
Service 9-1-1	1 776	
Tarifification ave du Boisé – taux	13 437	
Sous-total des revenus par la taxation		692 643 \$
Paiements tenant lieu de taxes		27 946
Revenus de sources locales		35 892
Péréquation		25 000
Paiement de transfert traitement des eaux usées		89 952
Autres revenus		37 000
Total des revenus		908 433 \$

PRÉVISIONS DES DÉPENSES :

Administration générale	226 160 \$
Sécurité publique	97 630
Transport routier	131 737
Hygiène du milieu	171 958
Santé & Bien-être	4 838
Aménagement, urbanisme	31 562
Loisirs & culture	55 436
Frais de financement	48 764
Conciliations à des fins fiscales	140 348
Total des dépenses	908 433 \$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME ce 29^{ième} jour de janvier 2015

Lise Boucher,

Directrice générale et secrétaire-trésorière
819 948-2266 poste 221





CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



Offrez le savoir en cadeau

Cette année, offrez à votre enfant ou à un enfant qui vous est cher un cadeau qui a un bel avenir : **un régime enregistré d'épargne-études Desjardins**. Ce cadeau grandira avec lui et, le moment venu, l'aidera à entreprendre des études postsecondaires en toute liberté. Au fait, saviez-vous que **le régime enregistré d'épargne-études donne droit à des subventions gouvernementales pouvant atteindre 30 % du montant total** ? Pour tous les détails, voyez votre conseiller de Desjardins.

Voilà deux bonnes raisons pour adhérer au Régime Enregistré d'Épargne-Études !

REER et CELI

Grâce au **REER** et au **CELI**, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie. Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le **REER** et le **CELI**, composez le 1 800 CAISSES, ou rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller ou planificateur financier de Desjardins.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2014 est le 2 mars !

Vos Avantages Membres Exclusifs

Voici deux outils exclusifs aux membres Desjardins qui vous seront très utiles : l'outil **Mon budget** et l'application **Hop-Ép@rgne**. Avec l'outil de gestion budgétaire **Mon budget** dans AccèsD, vous aurez un portrait clair de vos revenus et dépenses de tous les jours. Avec l'application **Hop-Ép@rgne**, vous pourrez épargner en un clic sur votre mobile et mieux voir votre épargne progresser. Pour en savoir plus sur **Mon budget** et **Hop-Ép@rgne**, voyez votre conseiller de Desjardins.

Être membre chez Desjardins a ses avantages, découvrez-les !

L'Offre à ne pas manquer pour étudiants universitaires

Pour faciliter votre vie d'étudiant, **Desjardins** vous propose une offre complète vraiment adaptée à votre réalité.

Vous profiterez:

- **d'un compte sans frais mensuels**
- **d'une marge de crédit à taux avantageux**
- **d'une carte de crédit sans frais avec récompenses, et**
- **d'avantages et de rabais exclusifs aux membres Desjardins.**

Pour en savoir plus, renseignez-vous à votre caisse ou rendez-vous à desjardins.com/etudiants.

Desjardins vous souhaite du succès dans vos études et vos projets futurs !

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.



COMITÉ DES LOISIRS



Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager à nos activités 2014 !

Merci à tous ceux qui ont donné généreusement afin de faire évoluer nos projets ! Merci à nos commanditaires. N'oubliez pas que nous sommes toujours à la recherche de gens désirant s'impliquer afin de faire avancer les projets et à s'impliquer bénévolement lors des activités.

Horaire des activités de février, mars et avril

- Tous les mercredis :** Maison des jeunes de 18h00 à 19h30 : Suivez les thématiques hebdomadaires et les soirées gym qui sont offertes !
Tous les jeudis : Québec en forme de 18h00 à 19h00. Les parents sont les bienvenus à participer !
13 février : Porte du rouge : Activité thématique pour les 5-12 ans, 18h30 à 20h00
15 février : Bouge dans ton élément 0-5 ans, 13h00 à 14h00 :- Présence de parents obligatoire. Apporte ton jeu de société et viens jouer ! 14h00 à 15h00. Ouvert à tous !
19 février : Projet couponneuse. Tu veux en apprendre plus sur ce projet ? Viens avec nous à 19h00
27 février : Bistro-maman. Donnons deuxième vie à une clef usée ! Inscription avant le 20 février ! 18h30 à 20h00
3 mars : Lancement du défi 5/30 : Marche illuminée dans les rues de Duparquet. Départ du centre des loisirs à 18h30 Ouvert à tous
6 mars : Film sur écran géant : La Guerre des tuques ! 19h00 à 20h00 Ouvert à tous
7 mars : On commence notre fort en famille ! Centre des loisirs 13h00 à 16h00 -Ouvert à tous
13 mars : Rallye de raquettes On fait cuire un ananas dans un feu de camp! Prêt de raquettes disponible ! Premier arrivé, premier servi ! 19h30 à 21h00 - Ouvert à tous
17 mars : Ballon Chasseur Disco 18h00 à 19h00- Ouvert à tous

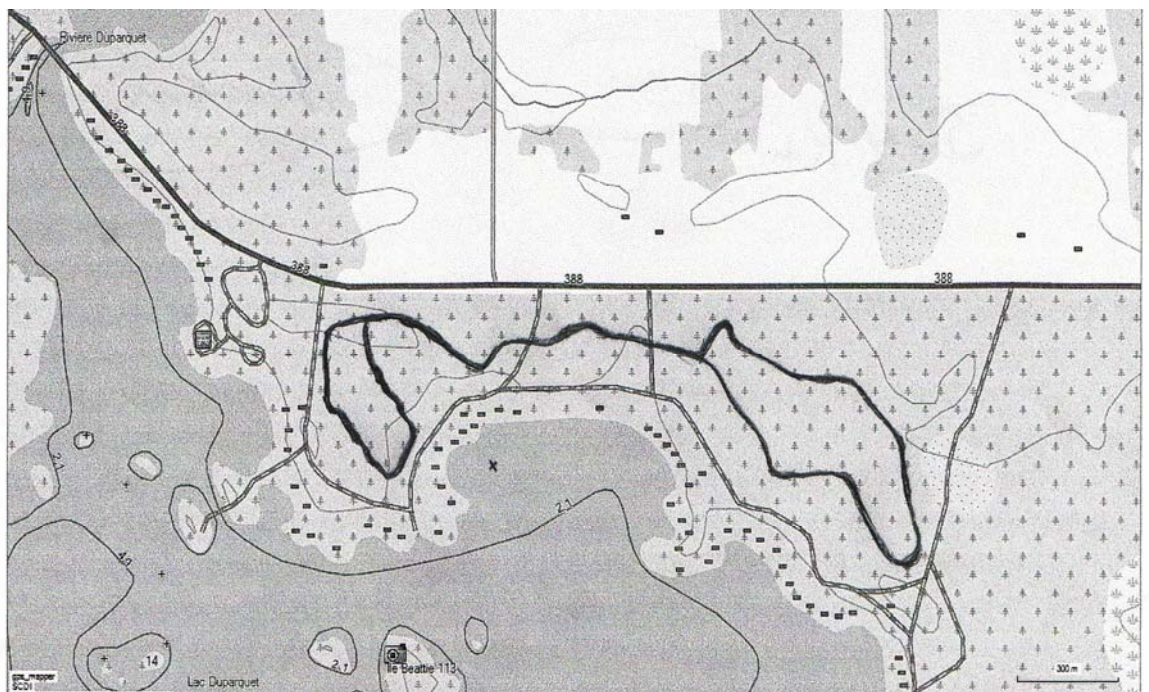
Party des années 80 samedi, 21 mars dès - 20h00. - Habillez-vous aux couleurs de ces années.

Concours de lipping Prix en argent

- 27 mars :** Bistro-maman 18h30 à 20h00- Surprise de pâques ! Inscription obligatoire avant le 13 mars
1 avril : Viens découvrir le vélo à smoothies ! 18h30 à 19h30- Ouvert à tous
3 avril : Bingo de pâques 5-12 ans 18h30 à 19h30
8 avril : On cuisine avec Christian Milot des aliments crus- 18h30 à 19h30- Ouvert à tous
10 avril : On recycle un vieux chandail : 12 ans et + 18h00 à 20h00 Inscription obligatoire avant le 3 avril
12 avril : On fabrique un photophore 13h00 à 14h00 5-12 ans Présence de parents obligatoire. Inscription obligatoire avant le 3 avril- Bienvenue également aux ados !
24 avril : Bistro-maman 18h30 à 20h00- Inscription obligatoire avant le 17 avril

Amateurs de ski de fond

Pour votre information, le sentier des cèdres ou des bouleaux??? Dont on a perdu le nom mesure au total 5.4 km; il traverse les chemins Wettring et Baril. On y entre par ces chemins, de sorte qu'on puisse séparer le parcours si désiré.





DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour



D'où provient l'essence de vanille?

Ce précieux liquide provient d'une plante grimpante dans la famille des orchidées. Elle est originaire du Mexique et d'Amérique Centrale.

La vanilline est l'arôme principal produit par la vanille, à près de 90 %; cependant, ce n'est pas le seul, puisque la vanille produit également des arômes de cannelle ou de réglisse. C'est cet ensemble qui donne l'odeur de vanille, et c'est aussi pour cette raison que l'extrait de vanille produit artificiellement ne contient que des molécules de vanilline et n'a pas la même odeur. <http://www.aujardin.info/plantes/vanillier.php>



Petits trucs utiles



Si vous prévoyez que votre lave-vaisselle ne servira pas pour un bout de temps, mettez une poignée de bicarbonate de soude pour enlever les mauvaises odeurs.

Pour éviter que vos chaînes ne s'emmêlent, enfillez-les dans de grosses pailles et attachez-les.



Un petit truc pour que le mascara ne sèche : déposez quelques gouttes d'huile d'olive au fond du tube.



Pour nettoyer les toutous en peluche non lavables, saupoudrez-les d'amidon de maïs, laissez agir et ensuite brossez.

Pour éloigner les mites dans les armoires, mettez quelques petits morceaux de cèdre dans un sac.

Pour enlever les taches d'encre sur les doigts,  frottez-les avec du jus de tomates et rincez.



Un cintre en plastique peut servir pour tenir des feuilles de recettes, le suspendre après une poignée de porte d'armoires.

Pour éviter qu'un chiot ne pleurniche, emplissez une bouillote d'eau chaude et l'enveloppez dans une couverture mince, puis la placer près du chiot; il sera réconforté.





IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain



Le territoire de la ville de Duparquet et le partage des eaux

Lorsqu'on consulte une carte qui montre où passe la ligne de partage des eaux, on se rend compte qu'elle traverse l'actuel territoire de la ville de Duparquet. En effet, une petite partie de l'est du canton Duparquet se trouve au sud de la ligne de partage des eaux. Le partage des eaux, c'est la ligne située à la hauteur des terres, phénomène qui est à la base de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. D'ailleurs, le mot « Abbittibbi » signifie en algonquien « là où les eaux se divisent ». Tous les cours d'eau qui se trouvent au nord de cette ligne déversent leurs eaux dans la Baie James et dans la Baie d'Hudson, et tous les cours d'eau qui se trouvent au sud de cette ligne déversent plutôt leurs eaux dans le fleuve St-Laurent.

Toutes les rivières qui alimentent le lac Duparquet coulent vers le nord, et ce dernier se déverse aussi vers le nord dans la Baie James via la rivière Duparquet, le Rapide-Danseur, le lac et la rivière Abitibi. Par contre la ligne remonte un bout vers le nord, au sud du « 9-Milles » (route 393) entre les lacs Dugros et Mackay (qui se déversent dans le lac Duparquet), et le lac Destor; ensuite la ligne bifurque vers l'est et remonte vers le nord pour passer là où se trouve le « coin Marouf » à la jonction des routes 393 et 101. Il y a donc une toute petite partie du canton Duparquet qui est au sud de la hauteur des terres.

Le plus surprenant, c'est que la hauteur des terres a été pendant longtemps la ligne de séparation entre deux pays. En effet, depuis 1637, tout ce qui se trouve au nord de la ligne (la majeure partie de l'Abitibi, le nord de l'Ontario, du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest) faisait alors partie de la Terre de Rupert (Nouvelle Bretagne) qui appartenait à la Grande Bretagne, alors que tout ce qui se trouvait au sud (dont une partie de l'Abitibi et tout le Témiscamingue) appartenait à la Nouvelle-France. C'est donc que le territoire actuel de Duparquet était ni plus ni moins traversé d'une frontière Internationale.

La Terre de Rupert doit son nom à Rupert du Rhin, le fils du roi Charles 1^{er} d'Angleterre qui fut le premier gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson et à qui a longtemps appartenu le territoire. En 1821, la Compagnie du Nord-Ouest fusionna avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1868, si ce n'était que de l'intervention du ministre des travaux publics du Canada, l'ontarien William McDougall, les Terres de Rupert auraient été vendues en bloc aux États-Unis. Ces derniers voulaient agrandir leur territoire et avaient déjà acheté l'Alaska de la Russie en 1867 ainsi que le territoire de la Louisiane de l'empereur Napoléon en 1803. Mr. McDougall a finalement réussi enfin à convaincre le premier Ministre du Canada Mr. McDonald d'acheter le territoire.

En 1870, soit 3 ans après la création de la confédération canadienne, le gouvernement canadien se porta acquéreur de la Terre de Rupert. Donc, à partir de cette date, ce qui se trouve au nord du partage des eaux devenait propriété canadienne et faisait partie des Territoires du Nord-Ouest, ce qui se trouve au sud étant déjà dans la province de Québec. Donc, à partir de ce moment, les deux moitiés du canton Duparquet étaient dans le même pays, mais pas encore dans la même province. Le 13 juin 1898, la partie nord du partage des eaux, comprenant l'Abitibi jusqu'à la rivière Eastmain, fut enfin annexée à la province de Québec.

Le 1^{er} juin 1925, une partie du canton Duparquet, du rang 1 au rang 6, aurait été cédée en récompense par le gouvernement du Québec à la compagnie de chemin de fer « The Interprovincial and James Bay Railways Company ». Cette compagnie avait construit le chemin de fer de Ville-Marie jusqu'à Angliers au Témiscamingue. Dans le

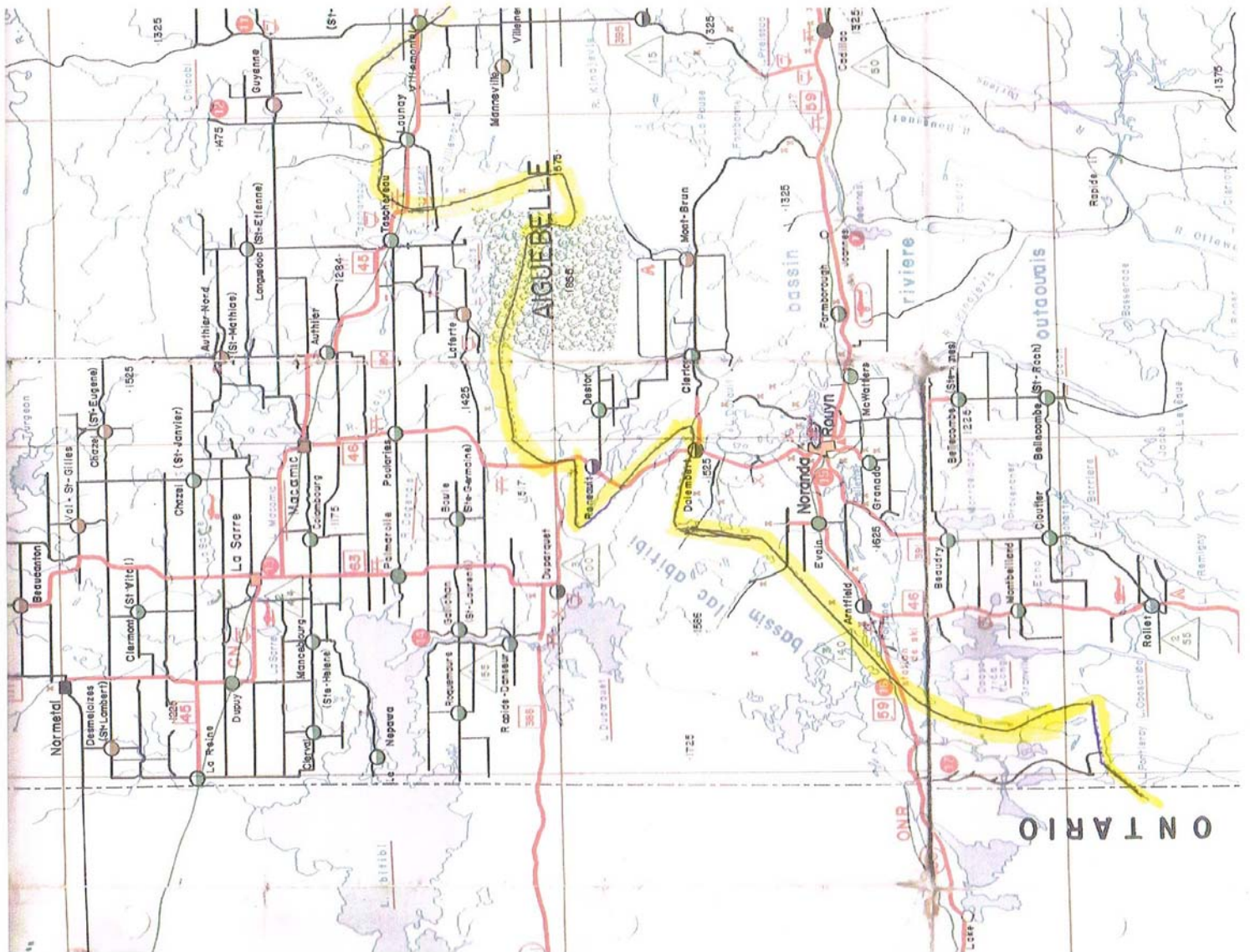


IL ÉTAIT UNE FOIS



journal « La Gazette du Nord » du 15 janvier 1932, on y apprend que toute la superficie entière s'étendant au sud du rang 7 des cantons Duparquet et Hébecourt était la propriété privée de la compagnie « Hébecourt Corporation », ce qui comprend la propriété absolue de tout le bois et des terrains à l'exception des droits miniers. Par la suite, en 1935, ce fut la compagnie Beattie Gold Mines qui fut propriétaire de la concession minière 292. Eldorado Gold Mines de Winnipeg Manitoba détient encore plusieurs terrains ainsi que les droits de surface dans ou aux alentours de la ville de Duparquet. Cela est source de nombreux litigesLe fait que Duparquet soit entouré de concessions minières fait que ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver, même encore aujourd'hui, et que toute transaction concernant un terrain semble toujours plus compliquée qu'ailleurs.

Comme toujours, si vous avez des commentaires, précisions, suggestions ou n'importe quelle information ou photos qui peuvent m'être utile, vous pouvez me joindre comme suit : Stéphane Mongrain au 819-948-2553 ou par courriel au rep24sm@gmail.com.





BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert



Résumé des journées le plus froides et des journées les moins froides pour les mois de mars et d'avril 2014

Journées les moins froides pour le mois de mars :

Les 24-26 mars : -31° C.
13 mars : -32° C.
6 mars : -33° C.

Journée la moins froide :

Le 7 mars : -4° C.

Nombres de journées ensoleillées : 19 jours.

Journées avec chutes de neige : 8 jours.

Journées les plus froides pour avril :

Le 15 avril : -15° C.
16 avril : -21° C.

Date d'arrivée des merles d'Amérique : le 15 avril.

Journées les moins froides :

Les 10-21-29 et 30 avril : 3° C.

Nombre de journées ensoleillées : 14 jours.

Chutes de neige : 6 jours.

Pluvieuses : 7 jours.

LE P'TIT COIN DU WEB



Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique "juste un click" des éditions passées qui était similaire à celle-ci. Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : gilbenic26@gmail.com et je les publierai.

www.jaimelerable.ca

Explorez l'érable sous toutes ses facettes.



www.trucsetbricolages.com/decorez-avec-lecorce-de-bouleau-20-idees-pour-vous-inspirer/



Bricolages avec l'écorce de bouleau.

<http://www.trucsetbricolages.com/bricoler-des-coccinelles-toutes-belles/>

Peindre de petites coccinelles sur des balles de golf.



<http://www.commentcamarche.net/>

Site avec plein de ressources sur différents sujets.

BIBLIOTHÈQUE

Carmen Lacroix

Les raquettes sont de retour

La saison hivernale étant bien installée, notre bibliothèque offre le prêt des raquettes encore cette année. Ce prêt d'une semaine est gratuit et il suffit d'être abonné à la bibliothèque et de faire un emprunt au comptoir de prêt.



Février : mois coup de cœur à la biblio

Les membres du comité Biblio vous invitent au mois de février à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Venez repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur. Le mois de février, c'est donc un rendez-vous !

Formation grand public sur le livre numérique lundi le 2 mars à 18h30 à la biblio



Avec le Réseau biblio, en partenariat avec la SADC, une formation sur le livre numérique et autres services en ligne disponibles avec le NIP-Biblio.

Contenu de la formation : s'abonner et avoir son NIP, préparer son appareil de lecture (liseuse, tablette, ordinateur, cellulaire), modalités d'emprunts des livres numériques, demande de prêt, et les autres services en ligne via le NIP (réservations, renouvellements, etc).

Vous pouvez appeler à la biblio les lundis et jeudis entre 18h30 et 20h00 et les mercredis entre 14h00 et 16h00 pour vous inscrire.

Voici les dernières nouveautés :

Les héritiers du fleuve Tome 4 de Louise Tremblay-D'essiambre

La couveuse par Marie-Claude Barrette

Famille décomposée de Namasté de Maxime Roussy

Coucou Tibou de la Fondation Lucie et André Chagnon

Au parc avec Chaminou de la Fondation Lucie et André Chagnon

***Si 1.5 heure vous intéresse pour du bénévolat par mois,
parlez-en à une bénévole impliquée;
vous êtes les bienvenus.***



POURVOIRIE DES ILES - LE CHAMPÊTRE



La Pourvoirie des îles
du Lac Duparquet
et son restaurant
Le Champêtre



DANS L'ATTENTE DU POISSON

Calamari frits	12,95 \$
Escargots au goût du jour	7,95 \$
Escargots des îles	12,95 \$
Crevettes à l'ail gratinées	7,95 \$
Fondue p arnessan maison	12,00 \$
Trempelette à l'artrichaut	12,95 \$
Bruschetta au fromage	11,95 \$
Ailes de poulet	8 pour 8,75 \$ 16 pour 17,00 \$ 24 pour 24,95 \$
Pain à l'ail	3,75 \$
Pain à l'ail gratiné	5,25 \$



LES SOUPES

Potage au goût du jour	3,75 \$
Soupe à l'oignon gratinée	6,75 \$

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi sur réservation
Jeudi et vendredi 11:00 – 20:00
Samedi et dimanche 07:00 – 20:00
Jeudi, vendredi et samedi à partir de 17h,
les Passe-Partout ne sont pas disponibles.
Profitez en pour venir déguster
notre table d'hôte.



LES PÂTES

PÂTES DU JOUR	11,25 \$
Sauce Alfredo	
Sauce panna rosa	11,95 \$
Sauce carbonara	11,95 \$
Sauce holoanaise	12,95 \$
Gratiné	2,00 \$



LA VERDURE

Salade du chef	5,75 \$
Salade César	<i>petite</i> 6,95 \$ <i>repas</i> 11,95 \$
Salade César avec poulet hâché	14,95 \$



LES FRITES

Frites	4,75 \$
Frites sauce	5,75 \$
Poutine	7,25 \$
Poutine italienne	8,25 \$

Le fromage à poutine provient de la Fromagerie
de la Vache à Maitotte de La Sarre



L'EXTRA

Fromage en tranche	1,25 \$
Champignons	3,75 \$
Poutine	3,75 \$



LES PLATS DU POURVOYEUR

Filet de doré amandine	25,95 \$
Côtes levées de dos	21,95 \$
Steak frites <i>Contre filet (10 oz)</i>	26,95 \$
Brochette de poulet	18,95 \$
Brochette de filet mignon	23,95 \$
Poitrine de poulet à la thaïe	18,95 \$

Tous les plats du pourvoyeur
sont accompagnés d'une salade du chef ou césar



LES PASSE-PARTOUT

Hamburger (Tomate, salade, oignons crus)	<i>Régulier</i> 5,25 \$ <i>Spécial</i> 6,00 \$
Cheeseburger (Tomate, salade, oignons crus)	<i>Régulier</i> 5,75 \$ <i>Spécial</i> 6,75 \$
Hotdog (Tomate, salade, oignons crus)	<i>Régulier</i> 3,75 \$ <i>Spécial</i> 4,75 \$
Assiette de hot chicken	9,95 \$
Assiette de steak haché <i>2 portions de steak haché 4 onces avec oignons crus, frites, jus et sauce</i>	12,95 \$
1/2 Assiette hamburger steak <i>1 portions de steak haché 4 onces avec oignons crus, frites et sauce</i>	10,95 \$
Hot champêtre <i>hamburger servi avec sauce et frites</i>	11,95 \$

La Pourvoirie des îles du Lac Duparquet et son restaurant Le Champêtre - 774, chemin des Pourvoies, Duparquet, Québec J0Z 1W0
Téll: (819) 948-2420 - Fax (819) 948-2420 www.facebook.com/pourvoirdesiles.com



INFO À LA POPULATION



NOUVELLES HEURES

Horaire des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819 787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :
Mardi, 13h30 à 15h30,
Mercredi, 13h30 à 15h00
Jeudi 13h00 à 15h00

Prélèvements sur rendez-vous :
Jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,
Vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :
Mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :
Mercredi de 8h00 à 10h00

Horaire de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal

Mai, Mois de l'arbre et des forêts

L'AFAT attend vos idées!

ROUYN-NORANDA, le 22 janvier 2015 – Pour son édition 2015, le Mois de l'arbre et des forêts donnera encore des arbres, beaucoup d'arbres! C'est pas moins de 90 000 jeunes plants qui attendent cette année les gens de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Il est dès maintenant possible de proposer des idées de projets susceptibles de voir le jour en mai prochain. Soyez créatifs et faites part de vos suggestions dès maintenant!

La date limite pour le dépôt des projets est le 27 mars prochain.

Arbres à vendre : encore plus de choix!

L'AFAT revient aussi à la charge cette année avec sa populaire vente d'arbres, une activité d'autofinancement qui permet à la population de mettre la main sur de jeunes plants à faible coût. Cette année, pas moins de sept variétés d'arbres sont offertes, dont quelques nouveautés. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de l'AFAT. Il est aussi possible de réserver vos arbres par téléphone au 819 762-2369. Les commandes sont acceptées jusqu'au début du mois de mai, mais n'attendez pas trop car les quantités sont limitées

Sébastien Nolan
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
819 762-2369, poste 30
sebastiennolan@afat.qc.ca



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Baptêmes

Les prochains baptêmes à Duparquet auront lieu le 29 mars 2015. Pour inscription et information, appeler Pierrette Lafontaine au 819-948-2458. Prendre note que le parrain et la marraine doivent être des personnes confirmées.

Avis de décès

Sont décédés : le 30 octobre 2014, à l'âge de 77 ans, monsieur Jean-Paul Lehoux, domicilié à Malartic. Il était le beau-frère de Paul-Émile Bernier (Yvonne Bolduc), Diane Bernier et Colette Bernier (Normand Morin) de notre paroisse.

Le 9 novembre 2014, à l'âge de 90 ans, madame Florence Ayotte Goudreau, domiciliée à La Sarre. Elle était la mère de Serge Goudreau (Claudette Macameau) de notre paroisse.

Le 12 décembre 2014, à l'âge de 48 ans, madame Marie-Josée Bélanger, domiciliée à Amos. Elle était la fille d'Alida Caouette (feu Raymond Bélanger) et la sœur de Jocelyn Bélanger (Micheline Gravel) de notre paroisse.

Le 31 décembre 2014, à l'âge de 60 ans, madame Diane Caouette, conjointe de monsieur Jacques Héroux. Elle était la sœur d'Alida et de Thérèse Caouette de notre paroisse.

Le 8 janvier 2015, à l'âge de 60 ans, monsieur Jacques Bérubé, de notre paroisse, fils de feu Germain Bérubé et de madame Germaine Leblanc, époux de madame Claudelle Gilbert, le père de Maxime (Daisy Racicot) et Sophie (Yuri Kurello). Ses frères et sœurs : Jean-Guy, Raymond, Brigitte, Marc, Claudette et Gilles. Nos sympathies à toutes les personnes touchées par ces décès.

Horaire des messes et célébrations

01 mars	11h00	Célébration de la Parole	05 avril	11h00	Messe
08 mars	11h00	Messe	12 avril	11h00	Célébration de la Parole
15 mars	11h00	Messe	19 avril	11h00	Messe
22 mars	11h00	Célébration de la Parole	26 avril	11h00	Messe
29 mars	11h00	Messe			

Horaire des célébrations de la Semaine Sainte

Mars 29 Dimanche des rameaux à 11h00 messe à Duparquet

Mars 31 Messe chrismale à 14h00 à la Cathédrale d'Amos

Avril 02 Jeudi Saint à 19h00 à Taschereau

Avril 03 Vendredi Saint à 15h00 Passion à Palmarolle et
À 19h00 Chemin de Croix à Duparquet.

Avril 04 Veillée Pascale à 20h00 à La Sarre.

Avril 05 Jour de Pâques à 11h00 messe à Duparquet.





LES ENROULEURS

Les enrouleurs; les centres de tri les détestent. Mais qui sont-ils? Les enrouleurs sont, par exemple, les câbles, les rallonges électriques, les cordes à linge, les lumières de Noël, les vêtements, les toiles de piscine. Bref, tout objet long et filiforme qui risque de s'enrouler autour des équipements de tri mécanique est un enrouleur.

Au centre de tri, la matière passe par une série de séparateurs mécaniques conçus pour trier des contenants, des emballages et des imprimés. Ces séparateurs sont en fait des arbres rotatifs. Ils sont installés les uns à la suite des autres, sur lesquels flottent les grands morceaux légers (le carton et le papier, par exemple) tandis que les contenants et les morceaux plus petits tombent entre les arbres rotatifs vers un autre convoyeur. Lorsqu'un fil électrique ou tout autre enrouleur arrive à ces séparateurs rotatifs, ils s'enroulent dans les arbres mécaniques.



Crédit photo : Tricentris, centre de tri

Une fois qu'un de ces objets se retrouve coincé dans les mécanismes, les séparateurs se bloquent. L'usine doit alors être arrêtée pendant que les trieurs spécialisés grimpent dans les machines pour retirer les intrus. Et pendant que l'usine est en arrêt complet, la matière, elle, continue d'arriver et s'accumule.

Alors, même s'ils pourraient avoir l'air d'être faits de plastique, les enrouleurs ne vont pas dans le bac bleu!

À QUEL ENDROIT DÉPOSER MES ENROULEURS?



Crédit photo : S. Grenier

Sachez que les récupérateurs de métaux acceptent généralement les fils électriques, les lumières de Noël et tout autre enrouleur pouvant contenir des métaux.

Vous pouvez également apporter vos enrouleurs à l'écocentre. Certains d'entre eux pourront être valorisés. Par exemple, tous les fils d'alimentation de produits électroniques seront pris en charge par l'organisme Arpe-Québec.

Les vêtements en bon état peuvent être apportés à une friperie ou un comptoir familial. D'autres matières doivent malheureusement suivre la voie de l'enfouissement. C'est le cas notamment des toiles de piscine endommagées et des cordes en tout genre. Déposez-les dans votre bac vert.

Source : Tricentris Express, volume 10, numéro 6, décembre 2014
Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca



PETITES ANNONCES



Merci à tous pour vos témoignages de sympathie pour la perte de mon mari, mon grand copain, Jacques Bérubé, décédé le 8 janvier dernier à l'âge de 60 ans. Claudelle



Party des années 80

*samedi le 21 mars dès 20h00 au Centre des loisirs.
Habillez-vous aux couleurs de ces années.
Concours de lipsing.
Prix en argent*

Sondage effectué par le comité de pilotage pour une Politique Familiale et des Aînés

Une politique familiale et une démarche MADA (Municipalité amie des aînés) part d'une **volonté politique** d'agir en faveur des familles et des aînés. C'est-à-dire que c'est d'abord le conseil municipal qui a lancé la démarche.

Notre comité est formé de représentants de toutes les tranches d'âge (jeunes, adultes, familles, aînés). Nous sommes 6 personnes à faire partie du comité dont Danielle Jolin, Mélanie Liboiron, Marie-Claude Hébert, Thérèse Caouette ainsi que Virginie St-Pierre et moi-même, Véronique Blais. Et le conseil municipal suit notre démarche avec la présence sur le comité de monsieur le maire Gilbert Rivard ou de monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien.

Pourquoi voulons-nous une politique familiale et des aînés à Duparquet?

Pour garder notre monde, pour attirer les jeunes familles, pour maintenir nos services de proximité; aussi, nous voulons favoriser les échanges intergénérationnels; et encore, nous avons comme objectif d'améliorer la vie sociale dans toutes les catégories d'âges et favoriser les implications des citoyens.

Au cours des prochains mois, **un sondage vous sera envoyé par la poste**. Ce sondage vous permettra, citoyens de Duparquet, de nous faire part de vos opinions sur les services déjà offerts et les services qui pourraient être mis en place. Les citoyens de tous les âges sont invités à répondre. Nous avons besoin de vos opinions!

Au nom du Comité de pilotage, Véronique Blais

Les personnes de 60 ans et plus intéressées à participer aux ateliers du programme de **Prévention des chutes** qui se tiendront à Rapide-Danseur doivent s'inscrire auprès de Louise Tardif au 819-782-4661 poste 3220



Invitation à toute la population Soirée de jeux *Le Price iz right*

**Au profit de la Maison de la famille La Sarre
Samedi le 14 mars 2015 dès 20h00
Centre St-André de La Sarre**

300 billets En vente à la Maison de la famille située au 10, Rue Lapierre à La Sarre, au comptoir photos chez Jean Coutu et au Dépanneur La Sarre au coût de 25\$
Entre 8000 et 9000\$ en prix, service de bar, animation et plaisir!

C'est une activité à découvrir,
pour information : 819-333-2670





LETTRE AUX LECTEURS



Claudelle Gilbert

CDE

J'étais heureuse d'apprendre la création du comité de politique familiale et des aînés.

Comme vous avez lu à la page 14, nous recevrons par la poste un sondage à remplir. Il est important de prendre le temps de répondre afin de donner des pistes de départ au comité.

Ce groupe de personnes œuvre volontairement pour la communauté ; ce serait une bonne façon de les appuyer non ??

Chers lecteurs,



Ceux qui ont des suggestions n'ont qu'à se manifester ; les critiques constructives sont toujours les bienvenues surtout si elles sont accompagnées des solutions.

Comme je vous le disais dans l'édition de décembre, nous entamerons notre 20^e année au printemps et nous en sommes tous très fiers. Nous n'avons rien prévu pour célébrer l'événement. Si vous avez des idées, nous sommes ouverts.

La date de tombée du prochain journal : 31 mars.



Le Comité du journal

*Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)*

Pour nous joindre :

***journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547***

***Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf***

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada



Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5429

Votre caisse
fière partenaire des projets
à Duparquet

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

- *Certificats de localisation et de piquetage
- *Arpentage légal et de construction
- *Arpentage pour baux miniers
- *Levé et implantation GPS
- *Cadastré minier
- *Plans topographiques
- *Calcul de volume



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patd@cablevision.qc.ca



Christine Moore

Députée d'Abitibi-Témiscamingue

Bureau à Rouyn-Noranda
33-A, rue Gamble Ouest, bureau RC-15
Rouyn-Noranda, QC J9X 2R3
Tél. : 819 762-3733

Bureau à Amos
644, 1^{er} avenue Ouest, bureau 210
Amos, QC J9T 1V3
Tél. : 819 732-2266

Bureau à La Sarre
29, route 111 Est
La Sarre, QC J9Z 1R8
Tél. : 819 339-2266

Bureau à Ville-Marie
Centre Amitié-Témis
3, rue Industrielle, bureau 7
Ville-Marie, QC J9V 1S3
Tél. : 819 629-2726

Sans frais : 1 800 567-6433
christine.moore@parl.gc.ca
www.christinemoore.npd.ca

/ChristineMooreNPD